

entreprises



Développement
à l'international



LE CRÉDIT DOCUMENTAIRE

À l'import comme à l'export,
sécurisez vos transactions commerciales



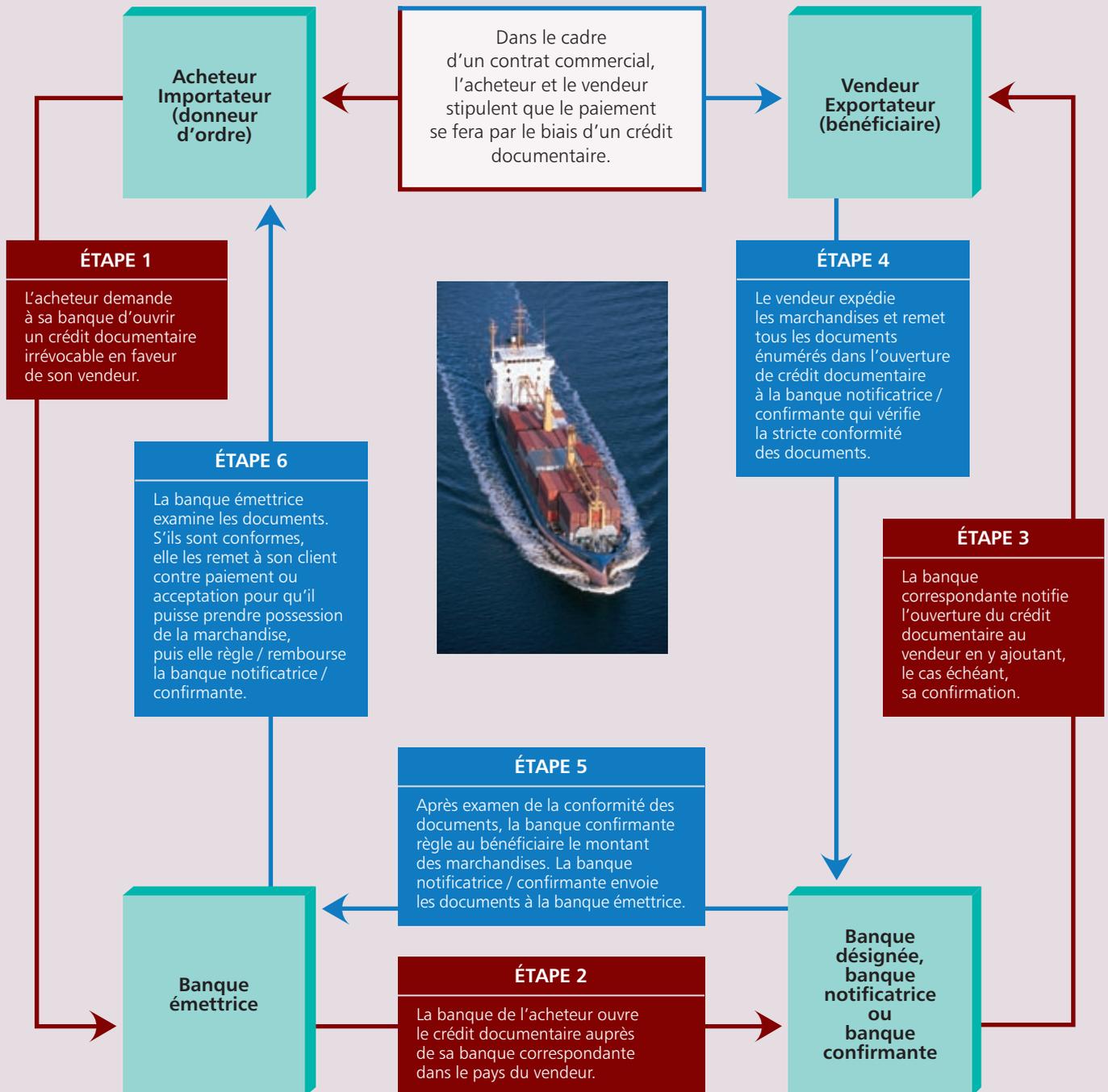
La sécurisation de vos transactions internationales

Le crédit documentaire est **un support essentiel** pour les transactions du commerce international.

Il a **valeur universelle** car il demeure le seul instrument de paiement utilisable dans tous les pays, pour tous les biens et services et pour tous montants.

Régi par les règles internationalement reconnues de la Chambre de Commerce Internationale (RUU 600), le crédit documentaire est fondé sur un principe simple : la vérification par les banques (émettrice / notificatrice / confirmante) de documents attestant de l'expédition des marchandises, de la réalisation des prestations de services et de leur valeur.

Les étapes clés





Un instrument de paiement et de garantie pour l'importateur

VOUS ÊTES ACHETEUR / IMPORTATEUR

VOS BESOINS

NOS RÉPONSES

Donner confiance à vos fournisseurs étrangers

Dans les limites des lignes d'engagement par signature déterminées avec votre conseiller de clientèle, la Société Générale émet **son engagement irrévocable de payer** et élimine ainsi le risque commercial pour l'exportateur. Vous bénéficiez de la signature de la Société Générale, internationalement reconnue.

Payer votre fournisseur étranger si celui-ci a bien rempli ses obligations contractuelles

La Société Générale s'engage à payer votre fournisseur étranger si celui-ci présente **des documents conformes aux termes du crédit documentaire**, dans les délais prévus.

Vous assurer que la marchandise correspond à votre commande

La Société Générale vérifie les documents à partir d'une liste que vous avez vous-même définie dans le crédit documentaire en fonction de votre contrat commercial.

Obtenir des délais de paiement auprès de votre fournisseur étranger

Le crédit documentaire vous permet d'envisager des modalités de règlement adaptées à vos besoins (paiement différé, acceptation de traites, négociation). Votre fournisseur pourra, s'il le souhaite, mobiliser sa créance auprès de sa banque et ainsi, en obtenir le règlement par anticipation.

Donner rapidement vos instructions relatives à l'émission de vos crédits documentaires et en assurer le suivi

La Société Générale met à votre disposition son outil de gestion et de suivi par Internet : **www.sogetradenet.fr**
Cette solution permet de simplifier les modalités d'ouverture, de modification et de réalisation de vos crédits documentaires, ainsi que d'accélérer le traitement de vos demandes.



Un instrument de règlement et de garantie pour l'exportateur

VOUS ÊTES VENDEUR / EXPORTATEUR

VOS BESOINS

NOS RÉPONSES

Sécuriser vos exportations avec vos nouveaux partenaires

Dans votre contrat commercial, vous pouvez solliciter un règlement par crédit documentaire irrévocable **en demandant expressément sa domiciliation** et éventuellement sa confirmation à la Société Générale. Vous maîtrisez ainsi le coût financier et vous êtes assuré de la qualité de traitement de vos opérations.

Être assuré du paiement de la marchandise fabriquée et expédiée et, si besoin, être couvert du risque lié au pays de votre acheteur

- L'irrévocabilité de l'engagement de la banque de votre acheteur vous couvre du risque commercial.
- Un crédit documentaire confirmé par la Société Générale vous permet d'être réglé même en cas de défaillance de la banque émettrice et / ou en cas de risques politiques dans le pays de l'acheteur.

La Société Générale dispose de grandes capacités de confirmation. Elle est l'une des premières banques confirmantes en France.

- Nos équipes de spécialistes sont à votre disposition pour étudier les ouvertures de crédits documentaires et vous conseiller lors de l'établissement ou la mise en conformité de vos documents.

En amont des opérations :

- nous vous conseillons sur les banques émettrices à privilégier,
- nous établissons, sur demande, une cotation indicative gratuite.

Vous avez la possibilité, moyennant une commission de réservation, d'obtenir la confirmation de la Société Générale en amont de l'émission d'un crédit documentaire (réservation de ligne d'autorisation).

Pouvoir être couvert du risque pays et du risque banque émettrice, même si vous avez reçu un crédit documentaire simplement notifié

La Société Générale étudiera, sur demande, la possibilité de vous garantir silencieusement, c'est-à-dire sans en informer la banque émettrice (confirmation silencieuse ou ducroire).

Être payé avant le terme des délais définis dans le cadre du crédit documentaire

La Société Générale pourra procéder à l'escompte ou à la négociation de votre crédit documentaire, **sous certaines conditions d'éligibilité.**



La gestion de vos crédits documentaires sur Internet

Sogetrade Net est une solution de transmission par Internet d'informations sécurisées qui vous permet :

- de **simplifier les modalités** d'ouverture, de réception et de réalisation de vos crédits documentaires import ou export,
- d'accélérer la transmission des informations et, de fait, le dénouement de l'opération,
- de visualiser rapidement sur un calendrier, les événements importants de vos crédits documentaires,
- de générer des reportings et statistiques selon vos critères,
- de profiter d'une tarification avantageuse.

Les services proposés par Sogetrade Net sont accessibles via un site Internet en langue française (www.sogetradenet.fr), sécurisé et interactif.

Le site Sogetrade Net est **disponible 24 h/24** pour permettre d'échanger des informations liées aux opérations de trade :

- entre les collaborateurs de votre entreprise,
- entre votre entreprise et la Société Générale.

Pour plus d'informations sur les fonctionnalités et les avantages de ce service, votre conseiller en agence se tient à votre disposition.



Les atouts de la Société Générale

Avec le crédit documentaire, n'hésitez plus à sécuriser vos transactions et à bénéficier auprès de la Société Générale :

- d'une assistance technique et de conseils d'experts,
- d'un accompagnement personnalisé par nos spécialistes du commerce international en agence,
- d'un vaste réseau international constitué des entités du Groupe Société Générale et de ses correspondants,

- d'une signature de premier ordre,
- d'une tarification attractive*,
- d'une offre de gestion de vos opérations par Internet : **www.sogetradenet.fr**
- d'une solution de financement avec la mobilisation de crédit documentaire export confirmé.

* Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à notre brochure «Conditions et tarifs appliqués aux Entreprises et Associations» en vigueur.

Pour en savoir plus sur notre offre,
consultez votre conseiller en agence
ou connectez-vous sur le site Internet
entreprises.societegenerale.fr

Internet : societegenerale.fr

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - DCMA/MOP - TOUR GRANITE 75886 PARIS CEDEX 18.

S.A. AU CAPITAL DE 924 757 831,25 EUR, 552 120 222, RCS PARIS. SIÈGE SOCIAL 29, BD HAUSSMANN 75009 PARIS.

PLANET7 - JUIN 2010 - RÉF. : 141 533 - CRÉDITS PHOTOS : GETTY IMAGES, CORBIS.